L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

La Foire Agricole et Industrielle.

La Foire agricole et industrielle annuelle de l'Etat de la Louisiane doit s'ouvrir le 24 avril courant aux Fair Grounds. [illegible]

[illegible] qui ont roulé hier soir à la réunion [illegible] de l'Association, a démontré, sans crainte d'être démenti, que l'emplacement de la Foire à la Nouvelle-Orléans ne le cédait, sous aucun rapport, à ceux qui ont la même destination dans les villes de l'Union les plus favorisées sous ce rapport.

Mais ces considérations constantes apportées à une institution dont la Nouvelle-Orléans devrait, à bon droit, être fière, ont coûté de l'argent et jusqu'à présent l'Association n'a pas encore obtenu le succès pécuniaire qu'elle était en droit d'attendre des sacrifices qu'elle a faits.

Le but de la réunion d'actionnaires qui a eu lieu, hier soir, au Mechanic's Institute, était donc d'exposer la situation financière d'instruire les actionnaires à prendre des mesures pour assurer la permanence de l'institution.

Voici le compte-rendu succinct du meeting :

A sept heures et demie, M. I. N. Marks, président de l'Association, a appelé l'Assemblée à l'ordre et a exposé l'objet de la réunion. Après avoir rappelé l'origine de l'Association et les résultats accomplis par elle, il a donné un résumé du rapport présenté [illegible] par la direction [illegible] les détails de cet exposé, aussi nous réservons-nous de les donner correctement dans un prochain numéro.

Il y a un déficit qu'il s'agit de couvrir, soit par le placement des actions, soit par les recettes à faire à la prochaine Foire, c'est-à-dire par le placement des billets.

Le capital social peut être porté à 6000 actions à $25.00, soit... $150,000
Mais il n'y a eu que 4,400 actions d'émises, qui donnent... $110,000

Sur ces 4,400 actions il n'y en a eu que 3,600 de souscrites et ainsi réparties :

[illegible] actionnaires à 10 actions.			
62	do	à 2	do
74	do	à 1	do

677 total des actionnaires.

Il reste donc 550 actions, soit 13,750, à placer pour compléter le chiffre d'actions émises.

M. Marks rappelle les avantages qui sont accordés aux actionnaires, surtout à ceux qui ont dix actions, et il dit que la direction désirerait voir les actionnaires qui ont une, deux ou quatre actions, compléter le nombre de leurs actions pour jouir de ces avantages. La direction fait appel aux actionnaires pour qu'ils prennent une part active au succès de l'entreprise, en se chargeant, par exemple, du placement de 100 ou 150 billets chacun.

M. W. B. Smith, de la maison Smith et [illegible], donne quelques détails sur ce qu'ont coûté les Fair Grounds. Le terrain a été acheté $35,000 et les bâtisses et améliorations n'ont pas coûté moins de $150,000 [illegible]. Il a fallu emprunter. On a emprunté $100,000 de Bons hypothécaires et on n'en a placé que pour $44,000. L'Association n'a pas fait les recettes sur lesquelles elle avait le droit de compter. A St. Louis la Foire a fait des recettes de $[illegible] par année.

Le colonel Merrill dit qu'à Cincinnati on a souscrit, en une seule semaine, pour la Foire $150,000. Ici, on ne peut compléter le capital, et l'Association n'a jamais fait dans une saison $60,000 de recettes. Il faut stimuler la population.

Le prix d'entrée n'est que de 50 cents, et la foire, qui ne durait que 9 jours, ne doit durer, cette année, que 7 jours. Il faut que chaque marchand et boutiquier prenne 10 ou 20 billets. Il fait la motion que le secrétaire prenne les noms des actionnaires avec le nombre de billets qu'ils se chargent de placer. La motion est adoptée.

Le colonel S. N. Moody dit que le placement des actions est chose secondaire ; ce qu'il faut, c'est que le public soutienne l'institution de la Foire par son patronage ; il cite l'exemple des autres institutions, l'Opéra, les Variétés. Il n'y a pas dans l'Union d'emplacement de Foire qui puisse rivaliser avec le nôtre ; il faut y attirer la population par tous les moyens. Quand elle l'aura visité, elle y reviendra.

M. Aug. Fortier, président de la Banque d'Amérique, dit qu'il ne suffit pas d'inviter les actionnaires présents à prendre des billets ; il fait la motion que le président nomme un comité de 30 membres chargés de placer des billets dans toute la ville. Cette motion, toute pratique, est secondée et adoptée.

Le docteur Armand Mercier fait la motion que chaque actionnaire prenne une action de plus ; la motion est adoptée.

M. Merriam croit qu'il est impossible que l'institution de la Foire ne trouve pas l'appui dont elle a besoin. Il cite l'exemple de l'association des Variétés. Le capital primitif de $300,000, divisé en 300 actions de $1000, ayant été dépensé par les dépenses, et a demandé aux actionnaires de fournir $100,000 de plus. A une première réunion, 140 actionnaires ont voté à l'unanimité pour s'imposer de $600 chacun pour couvrir le déficit. Les actionnaires de l'Opéra sont en train de souscrire pour couvrir également un déficit dans leur exploitation. La population libérale de la Nouvelle-Orléans ne laissera pas tomber l'institution de la Foire faute de quelques milliers de piastres.

Plusieurs autres orateurs parlent dans le même sens et le meeting s'ajourne pour donner au secrétaire la facilité de prendre les souscriptions des actionnaires présents.

Association contre les licences.—Il s'est formé à la Nouvelle-Orléans une Association dont le but est de s'opposer par les voies légales au paiement des licences qui paralysent l'industrie et le petit commerce. Un comité composé de MM. Richard Hummel, Julius Rensel et John K. Klippen a été chargé de solliciter l'appui matériel de toutes les parties intéressées. De nombreuses cotisations ont eu lieu dans le Premier et le Quatrième District, et le comité commencera demain, vendredi, ses opérations dans la partie inférieure de la ville. L'argent perçu est destiné à aider les frais nécessaires pour saisir la Cour Suprême de la question.

Courses de la Métairie.—On trouvera dans notre partie anglaise le programme de la sixième journée des Courses du Jockey Club de la Métairie. Il comprend deux grandes courses : la première, une course d'épreuves, pour chevaux de trois ans, avec 17 chevaux engagés ; la seconde une course pour chevaux de tout âge, avec des prix valant $3,600, 4 chevaux engagés. Cette journée promet d'être la plus belle.

Le magasin a bon marché.—Voilà un titre qui plait et que tout le monde appréciera à sa juste valeur, surtout en ce moment, où l'argent est de plus en plus rare. M. Louis G. Asbury, rue Royale No 69, vient de recevoir un assortiment complet de chapeaux de la dernière mode, des rubans, Tulle de toutes nuances, fleurs, et mainte autres articles parmi lesquels beaucoup de marchandises sauvées de l'incendie du steamer *City of Galveston*. Tout cela est offert à bon marché.

Le café Bismark.—Ce café est soutenir à merveille sa réputation [illegible] jours, et rien n'est épargné de ce qui peut le contribuer à perpétuité. Non seulement les rafraîchissements y sont excellents et la bière parfaite, (nous en parlons en connaissance de cause) mais encore il y règne un esprit qui en permet l'accès aux gens de bonne compagnie. Il y a maintenant quelque chose de plus et que nous réservons pour le couronnement de cette partie, c'est un orchestre composé de quinze musiciens, tous artistes de talent et bons exécutants. Ils jouent avec précision et force des fanfares éclatantes, et l'oreille des assistants en est merveilleusement charmée. Tous les passants voudront entrer au café Bismark pour entendre de près ces quinze musiciens qui leur offrent à si bon marché des concerts de café hors ligne et dignes d'un plus grand théâtre.

On se peut encore à acheter une machine à coudre, [illegible] machine "Domestic," 206 rue du Canal, chez M. S. [illegible].

Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, [illegible] machines à coudre [illegible] et Baker a établi un [illegible] rue Royale, 139.

[illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Le comité de la souscription a déjà encaissé plus de vingt mille deux cents piastres. Pour qu'il puisse envoyer en France cent mille francs, il lui faudrait encore environ mille piastres. Il désire faire cet envoi le plus tôt possible afin de profiter des taux actuels du change ; il nous demande donc d'[illegible] comités qui ont des listes, en ville ou à la campagne, pour les prier de faire parvenir au trésorier, dans le plus bref délai, les sommes déjà recueillies. Par la même occasion, nous engageons ceux qui n'ont pas encore souscrit et qui sont disposés à le faire, à envoyer de suite leur contribution.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Vermillonville 4 avril 1872.

M. F. Limet :—Je vous remets ci-inclus cinq dollars montant de la souscription d'Eugène Guignon, de Carancro, Le, à l'œuvre de la délivrance du territoire français.

L. Philibert Réveillon,
Trésorier du comité, etc.

Souscriptions recueillies au Bureau de "l'Abeille."
9 et 10 avril :

Eugène Guignon, de Carancro	5 00
J. G. (vive le nom de Napoléon) en argent	10 00
R. Pedarré de la Pointe Coupée	5 00
Jean Terabus	5 00
Listes précédentes	[illegible]
Total des listes de l'Abeille	[illegible]

Sommes encaissées par le trésorier :

LISTE DE LA "RENAISSANCE LOUISIANAISE"

Renaissance Louisianaise	$ 25 00
Pensionnat de Mme Macé Lefranc (quête)	25 00
Ed Frapart	5 00
Urbin Allard	5 00
Louis Steval	5 00
Peter Meyers	5 00
U P Terrebonne	1 00
Davian & Elenard	10 00
G Bazus	2 00
Louis Terrebonne	25 00
Tare-pomme	1 00
L Foucher	1 00
J Abadie	5 00
Félix Bevin	1 00
Dominique Didien	1 00
Henri Dutrès	5 00
W Gomes	5 00
Gabriel Dubosq	5 00
L Ducart	2 00
François Dansinguer	10 00
A Ducasse	5 00
J K Goussera	1 00
Louis Sarle & Co	10 00
S Pedelabon	1 00
G Tourné	2 00
Joe Auld	1 00
Jean P Fauvert	1 50
J Coig	1 00
Ve Montarran	1 00
Un marchand de vin	2 00
A Daverède	1 00
Caso Jean	2 00
B Lagroue	1 00
Paul Daverède	2 00
André Casso	2 00
F Meller	1 00
	[illegible]

Le total général est aujourd'hui de $20,355 34.

Nous publierons désormais les listes du Trésorier le samedi au lieu du dimanche ; nous prions donc les personnes qui désireront faire publier des listes de les remettre le vendredi au trésorier.

Souscription a Matamoros et a Brownsville.

Le *Courrier des Etats Unis* a reçu le montant des souscriptions faites à Matamoros et à Brownsville. La première de ces villes a donné $830. 50 et la seconde $395.

Le comité des dames de New York avait encore encaissé à la date du 4 avril, que $31,965 70. Si nous tenons compte du fait que dans ce chiffre figurent plusieurs souscriptions de divers points de l'Union, nous pouvons dire que la Nouvelle-Orléans bat New York.

Théatre de l'Opéra.—Aujourd'hui, jeudi, pour le bénéfice de Mlle Goethals, le *Prophète*, grand opéra en 5 actes. Mlle Goethals remplira le rôle de Fidès, et M. Delabranche celui de Jean de Leyde. Nous espérons qu'il y aura foule, ce soir, à l'Opéra, et que l'appel adressé au public par l'artiste bénéficiaire sera entendu.

Foire au profit des orphelines.—Nous apprenons que les dames qui avaient organisé une Foire à la salle des Odd-Fellows, dans le but d'aider les sœurs du couvent de St-Joseph, situé encoignure Galvez et St-Philippe, à construire un orphelinat pour y recueillir et y élever les orphelines si nombreuses de ce quartier, se proposent de continuer leur œuvre, à partir de samedi prochain, dans la salle de la Loge Parfaite Union, rue des Remparts. Nous ne pouvons qu'annoncer brièvement le fait aujourd'hui, nous réservant d'insister demain sur cette œuvre qui mérite, à tous égards, les sympathies des citoyens éclairés aussi bien que celles des âmes charitables.

55. 55. 55.—Achetez une belle machine à coudre [illegible] de Grover & Baker au nouveau local encoignure de l'agence de vente rue Royale, 139.

CHRONIQUE LOCALE.

Convention de couleur.—[illegible] de monde hier à la salle des [illegible] ou était convoquée la convention de couleur convoquée le 12 octobre 1871 par la convention des hommes de couleur du Sud tenue à Colombia, dans la Caroline du Sud. [illegible] M. Rausier, lieutenant-gouverneur de cette même Caroline, [illegible] M. Pinchback, [illegible] M. Fred. Douglass, qui est [illegible]

[illegible]

Meeting de résistance.

Le meeting que nous avons annoncé a eu lieu hier soir dans la bâtisse du Ferprès du marché St-Mary. La salle était pleine et contenait environ 400 citoyens, la plupart bien connus dans la communauté. M. Archibald Mitchell, appelé au fauteuil, a exposé l'objet du meeting qui est de commencer un mouvement ayant pour but le refus de l'impôt jusqu'à ce que la Louisiane ait un gouvernement qui représente réellement le peuple. Un autre objet du mouvement est d'assurer à tous les citoyens, sans aucune distinction, le droit de vote qui permettra de corriger les abus.

L'orateur expose les arguments en faveur du refus de l'impôt et dit que les plus habiles jurisconsultes approuvent cette mesure. L'organisation militaire proposée n'a d'autre but que la défense de droits reconnus pour le cas où les autres moyens échoueraient. Il est notoire que l'élection de 1870 a été une farce et c'est le gouverneur qui a élu ses candidats par la fraude et la violence. Il convient donc que le peuple s'organise pour la nouvelle élection pour revendiquer l'exercice de ses droits.

Le colonel Waggaman, invité à parler, a prononcé un long et éloquent discours sur la situation, l'effet des taxes, et l'inutilité de se fier plus longtemps à la force morale [illegible] Il a exposé les conséquences qu'aurait la continuation de ce régime pendant quatre ans de plus, et il a démontré la nécessité d'une organisation complète. Il a approuvé le moyen tiré du refus de l'impôt, comme propre à couper les vivres à l'ennemi.

Lecture a été donnée d'une circulaire adoptée par le comité démocratique de paroisse, et le meeting a endossé les suggestions qu'elle contient. La circulaire dit que l'avis de beaucoup d'avocats est que le peuple ne peut être forcé à payer les taxes. (Les lecteurs de l'*Abeille* connaissent déjà les arguments fournis par les avocats.)

A la circulaire était jointe la proposition suivante signée par 50 membres du barreau :

"Les soussignés, avocats, citoyens de la Nouvelle-Orléans, [illegible] défendre professionnellement tous les citoyens résidents ou propriétaires de cette ville, qui désireront leur assistance pour résister à la perception, par les autorités municipales, des impôts connus sous le nom de "taxes d'écoles, taxes de Parc et taxe de la police métropolitaine," et autres taxes dont on peut légalement refuser le paiement.

Le comité de paroisse recommande le refus de paiement de tous les impôts.

Des discours ont été prononcés par le colonel I. W. Patton et M. Sam. Smith, qui tous deux, ont recommandé l'organisation des contribuables et l'armement des citoyens.

Le meeting s'est organisé d'une façon permanente, sous le titre "d'Association défensive des Citoyens." M. Mitchell a été élu président de l'Association, M. Hugh McCloskey, vice-président, M. Thomas Reynolds secrétaire, et M. Edward Burke, trésorier.

Le président a été autorisé à nommer des comités pour les détails de l'organisation. L'un des comités devra s'adresser au comité central démocratique, au comité central républicain et au comité central réformiste pour savoir de ces organes des différents partis quelles mesures ils [illegible] loyale et [illegible]

Ce club [illegible] citoyens [illegible] Scott, il [illegible]

Le meeting s'est ajourné à dix heures. Nous sommes obligés de renvoyer à demain nos commentaires sur l'initiative prise par cette réunion dans le sens d'une action pratique pour la revendication des droits du peuple.

Compagnie d'Assurance Commerciale.—On trouvera dans nos colonnes le sixième bilan annuel de cette Compagnie. Le montant des primes pour l'année a été de $173,[illegible] [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DU MEXIQUE.

[illegible]

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 10—[illegible] Une résolution pour tirer à 250,000 exemplaires le rapport du Bureau de l'Agriculture [illegible]

Washington, 10—M. Kellogg a présenté au Sénat un bill pour [illegible] Nile Orléans les [illegible] truction de l'Asile [illegible] était occupé par les troupes fédérales.

NOUVELLES DIVERSES.

Cincinnati, 10—[illegible]

Charleston, 10—A la Cour des Etats-Unis, aujourd'hui, devant le juge Bond, le grand juri a [illegible]

Albany, 10—[illegible]

Worcester, Mass, 10—La convention [illegible]

New York, 10—L'Hôtel de [illegible]

Harrisburg, 10—[illegible]

Ville du Lac Salé, 10—[illegible]

[illegible]

PRÉPARATIFS DE LA PRUSSE.

[illegible]

NOUVELLES DES MARCHÉS.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

[illegible]

New-York, 10 au soir—Sterling [illegible]

[illegible]

Courses ! Courses !

METAIRIE JOCKEY CLUB.

$20,000

DONNÉS EN PRIX [illegible]

DEUXIÈME COURSE. — [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE TAPIS.

[illegible] CHARTRES [illegible]

A. BROUSSEAU & CIE, importateurs, [illegible]

[illegible]

Collége Commercial de Dolbear.

[illegible]

AVIS PLAISIR

[illegible]

IMPOSSIBLE !

[illegible]

10 cts.

CAFÉ BISMARK,

Concert tous les soirs

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE

De la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Vin de Catalogne,

60 [illegible] VIN ROUGE [illegible]

Reçu par les DERNIERS STEAMERS D'EUROPE :

[illegible]

ST-OYR FOURCADE,

[illegible]

MAGASIN STE. ANNE,

CHAPEAU ROUGE,

[illegible] paires de Chaussures

[illegible] "City of Galveston"

[illegible]

AU MAGASIN DE

A. B. GRISWOLD & CO.,

[illegible]

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD,

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

[illegible]

90... Rue Vieille-Levée... 90

La seule Maison [illegible] et la plus [illegible] Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CŒUFS DE PAQUES EN SUCRE

[illegible]

H. CHAURANT & Co.,

MAISON J. GALIANO,

RUE ROYALE, 101,

ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

Reçu par les derniers arrivages du Havre :

TOUTES LES NOUVEAUTÉS POUR MODES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

CHAPEAUX GARNIS, modèles français.

CHAPEAUX DE PAILLE,

FRANÇAIS, ANGLAIS, BELGES, suisses et AMÉRICAINS.

Toutes les FLEURS—CRÊPES, TULLES et GARNITURES NOUVEAUX.

PRIX MODÉRÉS.

G. H. DUNBAR & SON

SIROPS DE FRUITS

[illegible]

Crescent City Steam Sash, Doors and Blind Factory,

[illegible]

A. BOSONIER.

En débarquement des navires Amiral et Pontrède, de Bordeaux.

[illegible]

F. LIMONOY,

[illegible]

A. E. BRUNSON, Agent,

[illegible]

Vins, Liqueurs et Groceries.

[illegible]

F. LIMONOY,

[illegible]

En débarquement

[illegible]

EN DEBARQUEMENT

Des navires Aukathor et Pontrède, de Bordeaux, [illegible] de Marseille, [illegible]

[illegible]

—CONSERVES—

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD,

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE

[illegible]

ETRANGERS, tels que

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible]

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLES, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, [illegible], NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, RATAFIA, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS,

[illegible]

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 10 au Passage de la Bourse.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le 31 mars 1872.

Primes d'incendie	$[illegible]	
" de mer	117,462 49	
" de rivières	85,130 91	413,[illegible]
En moins — primes non acquises	$150,[illegible]	
En moins — primes remboursées	272 13	[illegible]
Montant net des primes		[illegible]
Pertes par l'incendie	17,[illegible]	
sur mer	26,[illegible]	
sur les rivières	32,430 [illegible]	
Réservé pour pertes non réglées	60,000 00	
	137,144 82	
Réassurances	[illegible]	
Réduction [illegible]	[illegible]	
[illegible]	4,041 61	
Licence et intérêts	12,050 17	
Timbres de revenu	[illegible]	
Frais et postes	[illegible]	
	168,778 [illegible]	
En bloc—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le premier trimestre sur le capital payé	[illegible]	
En moins—escompte et intérêts	20,[illegible]	[illegible]
Bénéfices nets		[illegible]

— ACTIF —

Billets d'actions	$447,[illegible]
En caisse	[illegible]
Billets et effets à recevoir	500,761 62
Actions et Bonds	183,[illegible]
Propriétés foncières	74,760 [illegible]
Assurances de 65 p cent sur... 237,[illegible]	154,410 95
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. Cavaroc, Président.

G. Lanaux, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermentés et signés pardevant moi, ce 6 avril 1872.

G. Le Gardeur, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un versement de 65 pour cent sur le montant net des primes du premier trimestre de 1872, expiré à l'escompte et s'élevant à $237,555 [illegible]. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc,	[illegible]
Chs de Ruyter,	A. Poney,
Léon Haas, Jr.,	J. [illegible]
E. F. Mioton,	P. S. Wiltz,
W. Agar,	L. Queyrouze,
	A. Thiberge.

[illegible]

CONSULTATIONS, de [illegible]

SECURITY Life Insurance and Annuity Company,

NEW YORK.

ACTIF... $[illegible]

[illegible]

F. A. BARKER, Directeur,
JAMES PROTON, [illegible]

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR.

[illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible]

ROBERT FAGNACHE,

[illegible]

T. BAILLY-BLANCHARD, Jr.

$50 de Récompense.

CINQUANTE piastres de récompense [illegible]

Ore Peas ! Ore Peas !

300 [illegible]

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 AVRIL.—CLASSE No [illegible]

[illegible] 15 17 47 8 [illegible] 10 39 [illegible] 56 [illegible] 69

[illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co.
Commissaires.

[illegible] le 10 Avril 1872.

Les Démocrates du Cinquième Ward sont, par le présent, informés que les Livres d'Enregistrement du Club Démocratique du [illegible] Ward [illegible]

[illegible]

JOHN S. TULLY, Président.

[illegible] Secrétaire.

"WHISKY DEXTER"

"ASSEZ NEW FOUNDLAND".

[illegible]

—AVERTISSEMENT—

[illegible]

JULES TARDOS, Agent.

Au No [illegible] la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, (Lne.)

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

OFFICIERS.

[illegible]

DIRECTEURS

[illegible]

HEBERT & Cie.,

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

Papeterie, Articles de Bureaux,

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Papiers peints en tous genres,

A PRIX RÉDUITS.

[illegible]

LIVRES CLASSIQUES,

[illegible]

HEBERT & Co.

INTÉRÊT SUR DÉPOTS.

Banque Nationale Crescent City

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, [illegible] avril 1872.

A PARTIR de cette date, un intérêt de quatre pour cent par an sur tous les dépôts faits dans cette Banque, sera payé le [illegible] juillet et le [illegible] janvier de chaque année.

Par ordre des Directeurs,

CHARLES FAURIE Jr., Caissier.

[illegible]

CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

LIQUIDATION

SÉRIEUSE ET POSITIVE

— DE LA MAISON —

J. G. BERMEL

181..........RUE DU CANAL..........181

[illegible]

FANTAISIE.

[illegible]

J. E. MERILH & Co.

[illegible]

[illegible]

PHARMACIE GRIFFO,

285 . . . ROYALE . . . 285

[illegible]

Bandages herniaires,

(PELOTES ANATOMIQUES)

[illegible]

REDMOND & MANNION

[illegible]